

Contrat d'apprentissage

Secteurs : Services / Batiment / Industrie / Vente



OFFRE N°

49956

SECTEUR

SERVICES AUX PERSONNES

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

12 MOIS

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

CFAEST LOIRET - RECRUTEMENT DU 30/06/25

AU 04/07/25

LIEU

LOIRET

POSTULEZ AVANT LE

23/06/2025

PRISE DE POSTE

01/09/2025

CONTACT

Francoise LEGER

fleger@cnarm.fr

06 93 13 34 46

STANDARD
02 62 15 00 00

Titre Pro ADVF - Assistant de Vie aux Familles - H/F - Alternance - 6 à 24 mois

► DESCRIPTIF

Vous contribuez au bien-être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité ; Vous permettez aux personnes âgées ou malades, aux personnes en situation de handicap de maintenir leur autonomie et de continuer à vivre à domicile ; Vous les aidez en mettant en oeuvre les gestes et techniques appropriés dans le respect de l'intimité et l'écoute de la personne ; Vous assurez la garde d'enfants vivant à domicile. Vous entretenez le logement et le linge d'un particulier; Vous accompagnez la personne dans les actes essentiels du quotidien, relayez les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU : Sans niveau spécifique

DIPLOME REQUIS : Aucun

EXPÉRIENCES : Expérience exigée 1 sem

COMPÉTENCES : Compétences relationnelles et qualités personnelles d'écoute et d'observation ; une bonne condition physique compatible avec l'exercice du métier ; un projet professionnel réfléchi et cohérent

FORMATION MIN ACCEPTÉ : Aucun pré-requis, Niveau scolaire équivalent à la 3ème

FORMATION MAX ACCEPTÉ : Aucun

LANGUE(S) : Bonne expression orale, compréhension de la langue française, connaissance des bases (lecture et calcul)

INFORMATIQUE : Aucun pré-requis informatique

PERMIS : B

► EXIGENCE(S)

► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: 1808 € Mensuel

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion aller + transfert



Allocation d'arrivée de 400€



Aide à l'hébergement 2 mois



Indemnité forfaitaire de 500€



Prime d'installation de 400€



Indemnité complémentaire selon la situation